

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS, le vingt-sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire., sur convocation qui leur a été adressée le 20 septembre 2023, conformément aux articles L.2121-10, L2122.8 du code général des collectivités territoriales.

**Etaient présents :** M. Michel BOURGEAIS, M. Philippe PLU, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, M. François BERSON, Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, Mme Lauriane CAUCHON, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

**Etaient absents excusés :** M. Gabriel DRONY, M. André GARNIER

**Secrétaire de séance :** M. Baptiste SOUTON

20h00 : le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 30 août 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Il retrace l'ordre du jour du présent conseil :

- 1 - Antenne Relais
- 2 - Tarifs cimetièrre
- 3 - Modification adressage et nouvelles numérotations
- 4 - Licence IV : coordination avec Maisoncelles Animations
- 5 - Adhésion Polleniz

QUESTIONS DIVERSES

### **1 - ANTENNE RELAIS (Del 2023-056)**

Une réunion d'information de la société FREE Mobile auprès de la population a eu lieu le jeudi 21 septembre en mairie concernant le projet d'implantation d'une antenne relais au titre du dispositif de couverture ciblée afin d'apporter la couverture mobile pour les services 3G et 4G sur la commune de Maisoncelles-du-Maine. Lors de ces échanges, la société FREE a indiqué qu'à cause des délais imposés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), il leur était impossible d'instruire un second dossier avec un nouvel emplacement et que le dossier en cours (qui ne couvre pas toutes les habitations en campagne) répondait au cahier des charges défini par l'ARCEP.

Monsieur le Maire lit aux membres du conseil un courrier de la SCEA du Dolmen (La Croixille) qui souhaiterait une étude géobiologie pour permettre de détecter les ondes souterraines qui pourraient avoir des conséquences sur les troupeaux. La géobiologie, quoi que recommandée par la chambre d'agriculture, n'est pas reconnu par le droit.

Après délibération, Laurence COLLET s'étant retiré, les membres du conseil acceptent (9 voix pour et 1 abstention) de procéder à une étude géobiologie et autorisent Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant. Ils chargent le maire d'en informer la société FREE et de réaliser cette étude (aux frais de la collectivité ou si possible de FREE) dans les plus brefs délais. La déclaration préalable pour cette implantation, accordée par le bureau d'urbanisme restera en attente de signature par la collectivité, en attendant les résultats de l'étude géobiologie.

## **2 - TARIFS CIMETIERE (Del 2023-057)**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs des concessions funéraires dans le cimetière communal pour l'année 2024 comme suit :

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le prix pour une concession de caverne de 1m<sup>2</sup> est de 80€ pour 30 ans
- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le prix pour une concession traditionnelle de 2m<sup>2</sup> est de 140€ pour 30 ans

## **3 - MODIFICATION ADRESSAGE ET NOUVELLES NUMÉROTATIONS**

En décembre 2022, un arrêté a été pris portant sur la numérotation du bourg et des lieux-dits sur la commune de Maisoncelles-du-Maine dans le cadre de l'adressage lié à la fibre optique. Monsieur Joël TESTIER avait répertorié, courant décembre 2022, les panneaux des lieux-dits manquants ainsi que les numéros pour les habitations. Monsieur le Maire propose à la commission d'étudier ce dossier et de répertorier les changements d'adresse afin de prévenir les habitants.

## **4 - LICENCE IV : COORDINATION AVEC MAISONCELLES ANIMATIONS (Del 2023-058)**

Monsieur le Maire informe les membres de l'ouverture d'une buvette dans le cadre de notre licence IV le dimanche 12 novembre de 10h à 13h. Elle sera effectuée en partenariat avec Maisoncelles Animations qui prendra la relève avec un brunch. Monsieur le Maire demande à l'ensemble des conseillers leur accord.

Après délibération, les membres du conseil (9 voix pour et 2 abstentions) acceptent le partenariat avec Maisoncelles Animation pour l'ouverture d'une buvette dans le cadre de notre licence IV le dimanche 12 novembre.

## **5 - ADHÉSION POLLENIZ (Del 2023-059)**

Dans le cadre de ses différentes missions, Polleniz met en œuvre des actions régionales de prévention, de surveillance et de lutte contre des organismes nuisibles réglementés, des dangers sanitaires ou des organismes émergents. L'association des nuisibles de la commune, anciennement FDGDON, adhère à Polleniz. Des bénévoles de cette association gère tous les jours les pièges de ragondins sur le territoire communal. Chaque année, les queues de ragondins sont transmises à Polleniz afin de récolter une prime de 2€ par queue.

Cette prime ne sera plus versée par Polleniz. Monsieur le Maire informe que chaque année, le subvention donnée à l'association des nuisibles de la commune comprend cette adhésion et propose que ce soit la collectivité qui adhère à Polleniz et de baisser d'autant la subvention à l'association

Ainsi les queues seront remboursées directement à l'association par la commune.

Après délibération, Jürgen VERLEUR et François BERSON s'étant retiré, les membres du conseil acceptent de cotiser à Polleniz et de reverser les montants perçus par la saisie des queues et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

## QUESTIONS DIVERSES

### 1 - Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre aura lieu le dimanche 05 novembre à Maisoncelles-du-Maine. Une gerbe sera déposée aux monuments aux morts à 11h15 et sera suivi du pot de l'amitié à la salle polyvalente.

### 2 - Elagage

L'élagage de plusieurs chênes sur la commune aura lieu la semaine 43 pour un montant de 1 824.00€ par la société AFS.

### 3 - Réunion MNE

Une réunion avec MNE a eu lieu afin de faire le tour du site de l'astronomie. Plusieurs projets sont en étude afin de développer et de faire revivre ce site.

### 4 - Conseil d'école

La prochaine réunion de conseil d'école aura lieu le jeudi 16 novembre à 19h00 à Maisoncelles-du-Maine

### 5 - Changement d'adresse mail

La commune change d'adresse mail. Pour tout envoi, vous devez vous adresser à [mairie@maisoncellesdumaine.fr](mailto:mairie@maisoncellesdumaine.fr).

Prochaines réunions de commissions :

- Commission communication : mercredi 04 octobre à 19h00
- Commission vie associative : lundi 06 novembre à 19h00
- Commission voirie : samedi 30 septembre à 9h00

Séance levée à 21h55

Le Maire  
Michel BOURGEOIS

Le Secrétaire  
Baptiste SOUTON